

CONCOURS D'INGÉNIEUR 2023

INTERNE

**SPÉCIALITÉ « INFORMATIQUE ET SYSTÈME
D'INFORMATION »**

ÉPREUVE DE NOTE

NOTE OBTENUE : 15 / 20

Ingéville

Le 21 juin 2023

Note à l'attention du Directeur des Systèmes numériques

Objet : Les enjeux du numérique Responsable

Références : décret n°2022-1054 du 21 juillet 2022

Loi n°2021-1485 du 15 novembre 2021

Loi n°2021-1104 du 22 août 2021

Le numérique est omniprésent dans la vie quotidienne. De l'ordinateur aux smartphones, ils deviennent parfois même un membre de la famille. Toutefois, ces nouveaux usages accroissent aussi la fracture numérique. Dans un premier temps, nous aborderons les enjeux du numérique responsable au travers de la réglementation et des nouveaux usages. Puis dans un second temps, nous évoquerons la littératie numérique en faveur de l'inclusion avec une stratégie et un accompagnement des usagers.

A) Le numérique responsable : de nouveaux enjeux

1) Une réglementation contraignante

La prise de conscience de l'impact environnemental dans le numérique n'est pas récente. Il se met en œuvre progressivement et le gouvernement avec sa feuille de route interministérielle « TECH GOUV » annonce cette transformation.

Le Référentiel Général d'Ecoconception des Services Numérique (RGESN) permet de compléter les RGAA, RGPD, RGI et RGS. La Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique impose avec son nouvel article L2311-1-1 du CGCT aux communes de plus de 50 000 habitants à réduire leurs emprunts carbone dans un rapport ODD. Jusqu'en 2023, il sera inclus le bilan annuel de la stratégie numérique responsable. En plus à partir de 2022, il faudra inclure un programme d'action pour la réduction des consommations d'énergies. Le décret 2022-2084 du 29 juillet 2022 précise l'obligation des indicateurs de suivi et des objectifs pluriannuels initiés. Ces nouvelles lois s'appuient sur celle du 15 novembre 2021 n°2021-1435, loi empreinte numérique puis climat vigilance. Depuis le 1^{er} juillet 2021, le schéma pluriannuel concerne tous types d'applications web, mobile et sites web.

Ces contraintes liées aux numériques doivent permettre de favoriser l'inclusion numérique.

2) Une évolution des usages numériques :

L'arrivée de la COVID a été un accélérateur de changement de propositions de services. Le smartphone outil incontournable du quotidien permet une navigation internet, une messagerie et l'arrivée de la messagerie instantanée n'est pas en reste. Pour autant, dans les services l'arrivée de la dématérialisation doit s'effectuer par la formation /accompagnement. Le rapport Pix Syntec intercités estime que 2/3 n'ont pas un usage « confortable » du numérique et même 1/3 se trouvaient en grande difficulté. Ces évolutions numériques sont importantes et doivent bien sûr respecter les normes Européennes comme la protection de la données (RGPD). Il est important que la stratégie du numérique responsable s'attache à ces prises en compte. La modernisation de l'action publique qui permet de déclarer ses impôts, de prévoir de nouveaux services en ligne pour simplifier les démarches ne doit donc exclure personne. Il y aura donc un impact dans les services.

3) Une littératie numérique au service de l'inclusion :

- Une stratégie locale :

La compréhension de l'utilisation des outils numérique est fondamentale dans la vie courante. Cela permet une montée en compétences et une appropriation de l'outil numérique. Afin d'endurer le moins possibles les utilisateurs, il est important de faire une « carte numérique » des clés sur l'équipement, l'arrivée de la fibre optique et de la 5G, la méconnaissance des accès et la crainte de piratage sont nécessaire à utiliser.

La formation des élus pour comprendre les freins du mille-feuilles administratif est un levier. Toutefois, il ne faut pas oublier que sans argent peu de projets aboutissent. L'état qui a mobilisé 1.7 milliard d'euros pour sa transformation numérique doit être un exemple pour les collectivités. Le schéma pluriannuel d'investissement participera au réduction budgétaires. **MXXXX** (13) a réduit sa consommation de gaz naturel de 20 % par un pilotage distanciel de gestion de l'énergie. Le travail territorial par exemple avec Rennes Métropole a été privatisée et pilotée par la métropole.

2) Un accompagnement des usagers :

Le recours à l'inclusion des utilisateurs des applications ou services numériques l'inclura forcément. Ainsi le design de l'expérience utilisateur ou UX designer vient apporter sa pierre à l'édifice de l'accompagnement. Le travail effectué en amont, incluant l'utilisateur, diminuera d'autant plus les coûts de développement de **XXXX**. En s'appuyant sur les bibliothèques ou médiathèques les partenaires locaux CCAS, CLIC, une cartographie des publics en difficulté permettra de cibler ceux-ci pour mieux les accompagner.

Les habitants demandent plus de services connectés tout en ayant peur du piratage. Il faut donc les accompagner et sécuriser le système d'information. Les agents accompagnant les services publics numériques demandent de l'inclusion. Ils sont des acteurs centraux à ne pas oublier.

Une stratégie numérique responsable comprend tous les acteurs du territoire. En réduisant l'impact environnemental une question plus durable des outils numériques et en protégeant les données une part de la stratégie se met en place. Cette démarche pluriannuelle permettra de limiter les impacts et respecter la loi.

PROPOSITIONS

L'élaboration de la stratégie numérique responsable défini par l'article 35 de loi n°2021-1485 du 20 novembre 2021 oriente la méthodologie. Elle donne des axes de travail. Dans un premier temps, nous aborderons l'établissement d'une politique responsable en analysant l'existant dans une démarche de territoire connectée. Puis dans un deuxième temps, nous évoquerons sa mise en œuvre par les critères économiques dans un schéma de sensibilisation.

A) Une politique citoyenne et responsable :

1) Analyse de l'existant

L'ensemble des matériels informatiques et /ou numériques évoluent sur la loi de Moore. L'obsolescence est donc à planifier et la gestion des cycles de vie à inclure dans les nouveaux marchés publics. Un bilan de la situation informatique (**XXX**, serveurs, copieurs, outils connectés, smartphones...) est à prioriser. Le travail sur l'achat de matériel avec le service marché/commande permettra d'inclure une démarche éco-responsable pour les futurs achats.

L'analyse applicatives des services communaux, que cela concerne les agents ou les usagers devra s'effectuer pour s'approcher d'un GREEN IT. Le travail local apparaît désuet. L'arrivée de nouveaux smartphones avec batteries intégrées, par exemple, peut poser questions.

La recherche d'initiative éco-responsable est à planifier pour performer techniquement et écologiquement.

2) Vers une démarche territoriale connectée :

Afin de proposer une stratégie inclusive un comité de pilotage devra être désigné avec les élus représentant tous les services. Un chef de projet sera désigné et l'ensemble des services pourra estimer leur feuille de route de service. Des projets nouveaux arriveront forcément le service marché commande public sera de préciser **XXX** pour la rédaction des CCAG CGTP CCAPCOTG. L'arbitrage des élus s'effectuera et un retour mensuel

s'effectuera une fois la feuille de route adoptée. Un accompagnement de Territoire Numérique Connecté est à envisager pour la finalisation des projets. Cette démarche connectée que ce soit avec un nouveau site web éco-conçu ou dématérialisation des actes d'urbanisme répondra aux attentes de l'état. Le service communication en charge du site pourra en profiter pour annoncer cette démarche de transformation. Le GTB élément important pour la rédaction de l'emprunte carbone permettra aussi de vérifier si tous les sites sont correctement connectés.

Ce choix de mise en place d'une stratégie numérique responsable ne se cantonne pas au choix d'un comité de pilotage. Il fera l'objet d'un planning type diagramme de GANTT ou PERT.

B) Une mise en œuvre :

1) Les enjeux économiques

Non seulement les obligations de l'état moderniseront le système d'information mais des économies pourront s'en suivre. L'ouverture de la donnée d'OPENDATA a permis d'émergence de nouveaux services citoyens et des moyens d'analyse territoriale. L'utilisation de solutions connectées pour la gestion des bâtiments. Des ouvrages d'arts, des zones à faible missions ont permis de réduire les coûts. La gestion de l'éclairage public ou des impacts dans les écoles, les sites communs et l'arrivée de la diminution des véhicules polluants sont autant de raisons à poursuivre les actions menées. Des transports urbains connectés et écologiques sont économiques. La gestion de l'eau, de l'énergie dans les bâtiments et dans les retenus peuvent être à rechercher. De nombreuses pistes de travail sont encore à imaginer avec les outils connectés en tenant compte des risques de perte données, donc en sécurisant ces nouveaux outils (antivirus, antispham, wifi...).

2) Un schéma de sensibilisation

Faire le choix d'une stratégie, c'est aussi communiquer. Que ce soit à travers les journaux commerciaux, le site web ou des réunions d'information participatives, il est important d'expliquer. Il est crucial aussi de préciser que tout est mis en œuvre pour la sécurisation de la donnée collectée ou transmise par les services de la commune. Au passage, un accompagnement pour un référent CLL ou RSSI est à prévoir pour assurer la sécurisation. Les élus doivent également être sensibiliser à cette protection de la donnée en particulier avec l'arrivée des parapheurs électroniques, les ordinateurs professionnels se restreignent de plus en plus à l'environnement du travail des élus. Les habitants déjà mentionnés souhaitent se familiariser avec les outils. Certaines communes ont envisagé des bus connectés dans les quartiers ou les zones rurales éloignées du numérique. Plus l'accompagnement s'effectuera proche des citoyens, mieux, il s'emparera du sujet numérique responsable.

L'établissement d'un projet stratégique, annuel ou pluriannuel numérique responsable est urgent. Les échéances courent au 1^{er} janvier 2025. Il est donc urgent de mettre l'ouvrage sur le métier pour réduire l'emprunte environnementale.